

FEDERATION DES SYNDICATS DES SERVICES PUBLICS DU TCHAD(FSPT)

BP : 1755, N'djamena. Tel :+235 66 29 71 12/66 28 33 93/99 93 83 85

Devise : Union-Solidarité-Travail

COMMUNIQUE CONJOINT DE PRESSE

Par note circulaire n° 001/PR/PM/SG/2017 du 13 Février 2017, fidèle à sa logique de mépris des partenaires sociaux, le Gouvernement a décidé sans concertation du gel des effets financiers d'avancement.

C'est une provocation de plus au moment où la Plateforme syndicale revendicative est en négociation pour décrier le climat social tendu suite aux seize(16) mesures.

Les honnêtes Travailleuses et Travailleurs de la FSPT sont partant pour l'Audit des diplômés (cf. Réponse UST aux mesures du Gouvernement du 15/09/2016 en son point 3) dont les promoteurs sont ceux-là même qui sont à l'origine de cette crise structurelle sans précédent.

Aussi, la FSPT rappelle à l'attention du Chef du Gouvernement que les mesures conservatoires nécessaires à un bon Audit ne peuvent être prises que dans le seul Cadre indiqué : le CNDS, et ce, dans le strict respect des termes de références et des principes du droit.

Par Conséquent, les Syndicats ci-dessous signataires exigent sans délai, l'annulation pure et simple de cette note circulaire. Ils demandent au Gouvernement la prise en charges des effets d'acte de carrières en souffrance à la Direction de la Solde. Faute de quoi, ils tiendront pour responsables ceux qui feront obstacles au traitement desdits actes au niveau des services des Finances et de la Fonction Publique.

N'Djaména, le 20 février 2017

Les Signataires

1. SYNTASST : FAPANG DJOUALA
2. SYNAFT : DJITOG NGARDIGAL
3. SAAGET : OUAROU PAKAGNE Daniel
4. SYNAPGREF : Me KAMADJI DEMBA KARYOM
5. SYNADER : ACHTA KINGA
6. SYNAME : ADJOUJJI GUEME